

# COMPTE RENDU

## CONSEIL SYNDICAL DU : 07 mars 2024

L'an deux mille vingt et quatre, le jeudi 07 mars à 18 h 30, les membres du syndicat mixte de la Seille se sont réunis à Chenicourt, sous la présidence de Monsieur Gaëtan ALBRECH, Président.

**Membres : 31, Quorum : 16, Présents : 23, Votants : 23**

### **Etaient présents :**

Michel LISSMANN, Martine MICHEL, François CARPENTIER, Lydia ANDREUCCI, Sébastien MAUVIGNANT, Jean-Claude TONDON, Benjamin L'HUILLIER, Mariline THIEBAUT, Joël XOLIN, Denis VEISS, Alain CHANE, Philippe VOINSON, Elise GYE, Jean-Pierre BROQUARD, Gaëtan ALBRECH, Jacques DEHAND, Bernard DOYEN, Didier FISCHER, Sébastien GOTTE, Pierre CANTENEUR, François RICATTE, Olivier ROMAIN, Sylvain SCHERRER.

### **Etai(en)t excusé(s) :**

Denis FERRI, Thierry HORY, François VALENTIN, Chantal CHERY, Antony CAPS, Laurent MENIERE, Richard GEOFFROY, Robert RUDEAU.

**Pouvoirs :** Néant

**Secrétaire de Séance :** Michel LISSMANN

### **Autres personnes convoquées à la séance :**

Geoffrey DESPAQUIS, Laurence COUBRONNE

### **Ordre du jour :**

- Validation du compte rendu du comité syndical du 11 septembre 2023
- Présentation du Document D'orientations Budgétaires
- Cotisation 2024
- Divers :
  - Travaux et études en 2024
  - Ressources humaines
  - Plan Herbe Seille
  - Projet au fil de la Seille

## **Approbation du compte rendu du dernier comité syndical (11 septembre 2023)**

Monsieur le Président demande à l'assemblée délibérante si des modifications doivent être apportées au compte rendu du dernier comité syndical.

**A l'unanimité, le conseil syndical approuve le compte rendu du 11 septembre 2023**

## **Présentation du document d'orientations budgétaires**

Le document d'orientations budgétaires pour l'année 2024 est très similaire à celui de 2023.

Seule différence à mettre en avant est l'augmentation des recettes de fonctionnement (subventions de l'Agence de l'eau Rhin Meuse)

Monsieur Geoffrey DESPAQUIS précise que cette augmentation des subventions de l'AERM proviennent principalement des acomptes versés pour les programmes de travaux lancés en 2023 (Renaturation de la Seille à Nomeny et 2ème tranche du programme de renaturation du bassin versant de la Petite Seille). Ces acomptes représentent 60% du montant global des projets.

## **COTISATION 2024**

Le président annonce que la cotisation pour l'année 2024 sera la même que 2023. Le montant sera de 4.80 euros/ habitant.

<b>EPCI</b>	<b>Population</b>	<b>% du Bassin Versant</b>	<b>Cotisation 2024</b>
CC Saulnois	19 504	33,0	93 742,77
CC Sarrebourg Moselle Sud	690	1,2	3 408,828
CA Saint Avold	2 208	3,7	10 510,553
CC Seille Grand Couronné	10 068	17,0	48 291,73
CC Pont à Mousson	837	1,4	3 976,966
CC Sud Messin	11 383	19,2	54 541,248
Eurométropole de Metz	14 491	24,4	69 596.905
TOTAL Année 2024	59 181	100,0	284 069 euros

**Le conseil syndical à l'unanimité accepte la cotisation 2024**

## Prime pouvoir d'achat

Le président propose à l'assemblée délibérante le versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat aux salariés du syndicat.

Le coût total de cette prime pour la structure est d'environ 350 euros.

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1 <sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant proposé de la prime de pouvoir d'achat pour un poste à temps complet (dans la limite des plafonds fixés par le décret)
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €

**Le conseil syndical à l'unanimité accepte le versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.**

## DIVERS :

### Travaux et études 2024

Le programme d'action	2024
Renaturation de la Seille Médiane (Nomeny)	200 000 €
Renaturation du bassin versant du ruisseau de Grève	120 000 €
Ouvrages de la Seille	150 000 €
Travaux renaturation BV de la Petite Seille	250 000 €
Programme de renaturation Secteur Amont Seille (CCSMS)	80 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>800 000 €</b>

Monsieur Geoffrey DESPAQUIS développe les différents projets :

Programme de renaturation de la Seille Médiane (Nomeny)

Il s'agit ici de la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux. Les actions seront menées sur la Seille en amont de la commune de Nomeny. Les travaux consistent principalement à du talutage et stabilisation des berges (technique douce par du bouturage de saule). Un entretien de la végétation sera également réalisé sur l'ensemble du linéaire (7 km).

Programme de renaturation du bassin versant de la Petite Seille (5<sup>ème</sup> tranche)

Les actions seront menées sur les communes suivantes : Achain, Pévange, Bellange, Riche, Dalhain et Haboudange.

Les opérations sont essentiellement du traitement de la végétation, du désenvasement et du reprofilage de cours d'eau. Une campagne de plantation sera également prévue sur le secteur.

Etude des ouvrages sur la Seille

Le rendu de l'AVP de cette étude est prévu début avril.

L'objectif est de pouvoir déposer le dossier réglementaire à la DDT pour juillet et ainsi de lancer la consultation des entreprises à l'automne.

Etude sur le Bassin Versant du Ruisseau de Grève

Le Symseille a lancé une étude en début d'année sur ce cours d'eau.

Pour rappel, le bassin versant du ruisseau de Grève est dans un état écologique médiocre (donc prioritaire vis-à-vis de la directive cadre sur l'eau). De plus, la commune de Clémery subit depuis plusieurs années des inondations au cœur du village.

Le diagnostic de terrain sera réalisé durant les mois de mars/ avril avec un rendu de l'AVP et PRO avant juillet.

Etude sur le Secteur amont de l'étang de Lindre :

Les communes concernées sont Fribourg, Belles forêts, Azoudange, Assenoncourt, Desseling.

Une consultation sera lancée en septembre pour recruter un bureau d'études pour nous accompagner dans la réalisation d'un diagnostic.

Il aura pour objectif de déterminer les secteurs prioritaires au sein de ce bassin versant.

Autres :

Plusieurs interrogations sont soulevées par les délégués concernant les plantations.

Les entreprises rencontrent actuellement des problèmes pour se faire fournir les plants (inondations des pépinières dans le Nord de la France).

De plus, les parcelles sont difficilement accessibles à causes des précipitations des 4 derniers mois.

Les reprises des plants de 2023 seront tout de même réalisées ce printemps.

## **Ressources humaines**

Suite au départ de Mélanie GOETTMANN (en détachement à la DDT 57), le Syndicat a lancé un recrutement pour la remplacer.

Une première offre a été lancée en novembre 2023 (ouverte simplement au contractuel) n'a pas aboutie.

Une 2<sup>ème</sup> offre a été déposée en janvier (cette fois ci ouverte au titulaire). 2 personnes ont été convoquées pour un entretien. Ces derniers n'ont pas été concluants

Le marché de l'emploi est actuellement compliqué, des structures Gemapiennes rencontrent ce problème de recrutement depuis plus de 2 ans.

### Bureau du SYMSEILLE :

Le président précise qu'avec le départ de Mélanie, le bureau mis à disposition par la commune de Cuvry ne sera plus utilisé.

Il remercie M. CARPENTIER pour nous avoir hébergé durant ces 2 années.

Le président précise également que la ligne internet du bureau de Vic-sur-Seille a été supprimée.

## **Plan Herbe Seille**

Le SYMSEILLE ayant un périmètre cohérent pour ce type de projet, a été missionné par l'agence de l'eau Rhin Meuse afin d'organiser une première réunion d'échanges sur ce sujet.

Les structures invitées étaient : les EPCI bordant la Seille et les chambres d'agricultures 54 et 57.

Le plan herbe est un dispositif permettant de mettre en place des actions en faveur des prairies et des éleveurs pour le maintien et le retour à l'herbe.

La conservation des prairies pour le syndicat est un enjeu important.

Une prochaine réunion aura lieu début avril à Nomeny.

## **Projet au fil de la Seille**

Monsieur TONDON de la commune de Cheminot nous présente ce projet (présentation en PJ)

Fin du conseil syndical à 20h30.